

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE BOUJAN SUR LIBRON

SEANCE DU 7 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois, le sept mars, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Salle du Conseil Municipal sous la Présidence de Monsieur ABELLA Gérard, Maire.

Présents : ABELLA Gérard, FARO-TAURINES Bernadette, ARGELIES René, JOFFRE Edith, JACQUET Jean-François, ALBERT Sylvie, LORIZ-GOMEZ Sylviane, PLARD Geneviève, CASSAN Pierrette, ENJALBY Christiane, ENJERLIC Philippe, JAMME-SERRES Arnaud, BONHUIL-SABOT Frédéric, GIL Sandrine, LACROIX Olivier, DUIVON Stéphane, LEGRAND Mélanie, MORLA Alexandre, VIEREN Dominique, SIMAEYS Julia.

Absents procurations : LONG Jean-Emmanuel (JACQUET Jean-François), FERREIRA Sylvie (JOFFRE Edith),

Absent : DUMOULIN Alexandre.

Madame Sylvie ALBERT est élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N°17

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – MOTION DE SOUTIEN A LA DEFENSE DE NOS TRADITIONS

A la suite de la parution d'une tribune dans le journal *Le Monde* visant à réformer la bouvine et aux lendemains du dépôt de propositions de loi demandant l'interdiction de la corrida, nous voulons dire notre opposition à cette remise en cause de l'identité de notre Midi.

Derrière ces nouvelles offensives se cache un objectif à plus long terme : la volonté affichée d'attaquer et de rompre la longue chaîne de nos traditions locales, celles de la France populaire, vivace, riche de culture, belle et rebelle comme le chantait Jean Ferrat.

A force de casser le passé à coups de burin idéologique, à force de faire de notre diversité culturelle table rase, la France va finir par avoir le charme d'un parking.

Après la culture taurine, ce sera la chasse, voire la pêche qu'on menacera ?

Dans notre Midi, le toro est chez lui, sur les ronds-points, aux entrées de nos villages, en chair ou en statue.

Il fait partie de notre âme.

La bouvine comme la corrida irriguent notre économie locale, près de 100 millions d'euros par an sont générés par l'activité taurine.

Elles attirent le touriste à la recherche d'authenticité, de différence, de mystère, osons le dire.

De leur côté, n'en déplaise aux Verts des salons parisiens ou des plateaux télévisés, nos éleveurs réalisent au quotidien un travail de grande qualité où transpire leur amour sincère des animaux.

Ceci exposé, Monsieur le Maire propose aux membres de l'assemblée délibérante :

- D'approuver la présente motion en faveur de la bouvine, des traditions taurines et du patrimoine culturel matériel et immatériel de notre Midi,
- De demander aux parlementaires du Gard, de l'Hérault, des Bouches-du-Rhône et de Vaucluse, d'être les premiers à se mobiliser contre ces projets qui menacent notre identité.
- De prendre acte de l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 100 euros à l'Association « Union des jeunes de Provence et du Languedoc pour la défense de nos traditions ».

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à la majorité (21 votes pour et 1 vote contre : Mr VIEREN Dominique)

-APPROUVE la présente motion en faveur de la bouvine, des traditions taurines et du patrimoine culturel matériel et immatériel de notre Midi,

-DEMANDE aux parlementaires du Gard, de l'Hérault, des Bouches-du-Rhône et de Vaucluse, d'être les premiers à se mobiliser contre ces projets qui menacent notre identité.

-PREND ACTE de l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 100 euros à l'Association « Union des jeunes de Provence et du Languedoc pour la défense de nos traditions ».

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour expédition conforme

Le Maire
Gérard ABELLA

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en
Préfecture le 09/03/2023
Fait à BOUJAN SUR LIBRON
Le 09/03/2023

